



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



YVES ROCHER  
FONDATION  
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE



Communiqué de presse – mardi 2 juin 2015

## Lancement de l'opération « Un arbre pour le climat »

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France présidera la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). Un rendez-vous déterminant pour l'avenir de notre planète puisqu'il aboutira peut-être à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour réaffirmer leur engagement contre le changement climatique et inviter l'ensemble des communes et des citoyens à faire de même, la LPO, la Fondation Yves Rocher-Institut de France et l'Association des maires de France lancent, avec le concours des Eco Maires et en partenariat avec Cité Verte, l'opération « Un arbre pour le climat » : Un dispositif de mobilisation hors du commun !

### La COP 21 : un rendez-vous déterminant

L'objectif de cet événement mondial réunissant les dirigeants politiques de 196 parties signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques consiste à adopter un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un enjeu d'autant plus vital que les dérèglements climatiques ont de nombreuses conséquences : bouleversements météorologiques, hausse du niveau de la mer, disparition de certains écosystèmes, aggravation des famines, disparition de 20 à 30 % des espèces... Pour éviter de tels résultats, les experts du GIEC rappellent qu'il est impératif de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici à 2100.

### Ensemble, plantons des arbres pour le climat et la biodiversité en France

A travers l'opération « Un arbre pour le climat ! » la société civile toute entière est appelée à se mobiliser contre les dérèglements climatiques et en faveur de la biodiversité.

Plusieurs temps forts seront organisés dans les communes de France pour planter des arbres jusqu'à la COP 21. L'occasion pour chaque commune de valoriser les actions qu'elle conduit et d'y sensibiliser les citoyens. Un point d'orgue sera mis le mercredi 25 novembre 2015, date emblématique pour planter, comme le rappelle l'adage : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racines ».

**« Après la révolution des droits de l'homme, les communes de France ont planté les arbres de la Liberté. A l'occasion de la COP 21, nous espérons la révolution des droits de la planète et souhaitons planter les arbres du climat »** confie Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO.

### L'arbre, un symbole

Si l'arbre est une victime du réchauffement climatique, il est aussi une partie de la solution, comme capteur de CO2 et facteur d'épanouissement de la biodiversité et de la beauté des paysages. Son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits présentent une multitude de niches potentielles que la faune et la flore peuvent coloniser.

**Au-delà des négociations internationales, c'est tous les territoires qui se mobilisent et qui s'engagent pour le climat !**

Retrouvez l'ensemble du dispositif sur [www.unarbrepourleclimat.fr](http://www.unarbrepourleclimat.fr)

Merci de confirmer votre présence avant le 5 juin auprès de [carine.bremond@lpo.fr](mailto:carine.bremond@lpo.fr) / 06 34 12 50 69  
Et [thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de

